## FRANCOFONDS INC.

États financiers Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

## FRANCOFONDS INC.

## **États financiers**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Table des matières
Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7



Tel.: 204 956 7200 Fax.: 833 888 1678 www.bdo.ca BDO Canada LLP 201 Portage Avenue - 26<sup>th</sup> Floor Winnipeg MB R3B 3K6 Canada

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de Francofonds Inc.

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Francofonds Inc.** (« la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.



#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que
  celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en
  réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une
  anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les
  omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation:
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba) Le 14 juin 2024

# FRANCOFONDS INC. État de la situation financière

Au 31 décembre	2023	2022
Actif	\$	\$
Encaisse	1 028 089	801 075
Subvention à recevoir, débiteurs et autres	72 207	5 971
Placements (note 3)	14 943 811	13 777 493
	16 044 107	14 584 539
Passif et soldes de fonds  Passif courant Créditeurs et frais courus Subventions à payer Produits reportés Prêt du Compte d'urgence pour entreprises	28 589 352 830 10 000	19 867 286 326 8 596 30 000
	391 419	344 789
Soldes de fonds Fonds général non affecté Fonds de dons affectés Fonds de dotation (note 4)	222 973 4 242 15 425 473 15 652 688	207 310 3 687 14 028 753 14 239 750
	16 044 107	14 584 539

\_administrateur

Approuvé au nom du conseil d'administration :

# FRANCOFONDS INC. État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

## Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Fonds général non affecté	Fonds de dons affectés	Fonds de dotation	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits Dons Placements (note 3)	27 214 22 464	46 312 -	896 174 1 266 783	969 700 1 289 247	829 117 (1 001 920)
Subventions Frais de gestion	21 335	297 188	-	318 523	18 108
Fonds de dotation Autres Commandites, prélèvements	134 921 20 221	- 546	(134 921) -	20 767	2 124
de fonds et autres	55 921	5 390	-	61 311	54 527
	282 076	349 436	2 028 036	2 659 548	(98 044)
Charges Subventions Salaires et avantages sociaux Programmation et administration	- 126 729 103 621	343 345 - -	631 316 - -	974 661 126 729 103 621	619 883 153 918 104 707
Communications et prélèvements de fonds	36 063	5 536	-	41 599	45 585
	266 413	348 881	631 316	1 246 610	924 093
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	15 663	555	1 396 720	1 412 938	(1 022 137)
Soldes de fonds, au début de l'exercice	207 310	3 687	14 028 753	14 239 750	15 261 887
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	222 973	4 242	15 425 473	15 652 688	14 239 750

## FRANCOFONDS INC. État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dons reçus	951 455	787 777
Produits de placements reçus	654 707	544 001
Subventions reçues	265 685	20 232
Commandites, prélèvements de fonds et autres	92 078	54 527
Subventions versées	(908 157)	(528 949)
Charges opérationnelles versées	(266 755)	(255 818)
	789 013	621 770
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Placements déboursés, nets	(531 999)	(409 647)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(30 000)	<u>-</u>
Augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	227 014	212 123
Encaisse, au début de l'exercice	801 075	588 952
Encaisse, à la fin de l'exercice	1 028 089	801 075

#### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

### 1. Nature de l'organisation

Francofonds Inc. (« la Fondation ») a comme mission d'inciter la collectivité à donner généreusement, afin d'assurer, à perpétuité, un appui financier pour des initiatives qui favorisent l'épanouissement de la vie française au Manitoba.

La politique de placements de la Fondation a pour objectifs de :

- (a) Maintenir et protéger la valeur du capital à long terme.
- (b) Maximiser le rendement à long terme sur les placements tout en minimisant les risques.
- (c) S'assurer d'un fonds de roulement adéquat qui permet de rencontrer les dépenses et les engagements de l'organisation.
- (d) Maximiser la contribution de l'organisation dans la communauté franco-manitobaine.

La politique de placements est revue périodiquement par le comité des finances et audit à la lumière de la situation économique et des caractéristiques de risque des placements.

La Fondation est incorporée en vertu des lois du Manitoba par une charte sans capital-action. La Fondation est reconnue en tant que fondation publique par l'Agence du revenu du Canada et détient un numéro d'enregistrement pour dons de charité.

### 2. Résumé des principales méthodes comptables

#### a. Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### b. Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les produits et les charges liés aux activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration et les dons non affectés sont comptabilisés dans le fonds général non affecté. Les dons affectés sont comptabilisés dans le fonds de dons affectés. Les dons en perpétuité sont comptabilisés dans les fonds de dotation.

#### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

### 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### c. Comptabilisation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds général non affecté dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds général non affecté dans l'exercice que les produits sont à recevoir. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les produits de placements sont comptabilisés dans le fonds selon leur affectation. Les produits de commandites et de prélèvements de fonds sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'évènement a lieu. Les produits de frais de gestion sont comptabilisés comme produits au cours de la période que les services sont rendus.

#### d. Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

#### e. Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants de produits et de charges imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

#### 3. Placements

La Fondation détient les placements suivants au 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Certificats de dépôts Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation	458 043 14 485 768	633 790 13 143 703
	14 943 811	13 777 493

Les certificats de dépôts portent des taux d'intérêt de 4,80 % et viennent à échéance en mars 2024.

La Fondation, selon une entente d'affiliation, a investi une tranche de ses actifs avec The Winnipeg Foundation comme fonds gérés. La composition du portefeuille de placements est comme suit au 31 décembre :

		2023		2022
	%	\$	%	\$
Actions américaines	18	2 607 439	20	2 628 741
Actions canadiennes	24	3 476 584	24	3 154 489
Actions étrangères	15	2 172 865	14	1 840 118
Obligations, hypothèques, encaisse				
et placements à court-terme	37	5 359 734	37	4 863 170
Secteur immobilier canadien	6	869 146	5	657 185
	100	14 485 768	100	13 143 703

Les produits de placements pour l'exercice se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur certificats de dépôts Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation	32 045	12 091
Frais d'administration Gains réalisés Intérêts et dividendes Ajustement à la juste valeur des placements	(123 982) 352 229 406 067 622 888	(118 761) 279 986 369 224 (1 544 460)
	1 289 247	(1 001 920)

#### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

#### 4. Fonds de dotation

Les soldes des fonds de dotation sont comme suit au 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Fonds général de dotation	1 693 978	1 511 234
Fonds Radio Saint-Boniface	447 480	434 927
Fonds de familles	3 137 555	2 752 961
Fonds communautaires	2 223 420	2 070 555
Fonds institutionnels	200 506	193 272
Fonds scolaires	778 177	730 624
Fonds entrepreneurs	109 412	101 973
Fonds d'organismes charitables	3 556 515	3 270 154
Fonds du Programme de fiducie pour le patrimoine		
du Manitoba	1 663 962	1 407 859
Fonds pour le renforcement des capacités des		
musées emblématiques	1 614 468	1 555 194
	15 425 473	14 028 753

#### 5. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à des risques qui diffèrent selon le degré d'importance. L'objectif principal de la Fondation pour le processus de gestion des risques est de s'assurer que tous les risques soient bien identifiés et que son capital soit adéquat par rapport à ces risques. La Fondation suit sa politique de placements pour gérer les risques liés aux placements. Les principaux risques financiers auxquels l'organisation est exposée sont décrits ci-dessous.

### Risque de taux d'intérêt et de marché

La Fondation est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts qui pourraient affecter les entrées et sorties de fonds liées aux placements de certificats de dépôts à l'échéance et aux autres instruments financiers individuels réinvestis. La Fondation ne se sert pas d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix de placements. La Fondation, par l'entremise de The Winnipeg Foundation, gère le risque de marché avec un portefeuille de placements diversifié par secteurs géographiques et industriels.

#### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

### 5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les instruments financiers qui sont sujets à ce risque de liquidité pour la Fondation sont représentés par les créditeurs. La Fondation gère son fonds de roulement afin de maintenir un niveau qui lui permet de remplir ses obligations en temps opportun. La majorité des placements sont liquides.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'un parti ne respecte pas ses obligations financières, causant ainsi une perte pour la Fondation. Les instruments financiers qui sont sujets à ce risque de crédit pour la Fondation sont représentés par les placements. Les placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation sont investis selon la politique de placements de The Winnipeg Foundation qui exige que les placements soient diversifiés afin de mitiger le risque de crédit. Les placements en certificats de dépôts sont investis avec la Caisse Groupe Financier dont les dépôts sont garantis par la Société d'assurance-dépôts du Manitoba.